

Lotissement de la Gitonnière

« INAUGURATION »



Samedi 2 octobre 2021,

Alain Rocher, Geneviève Galland conseillère départementale, des conseillers municipaux, des habitants et les acquéreurs des terrains ont inauguré le nouveau lotissement sur l'Allée du Verger à La Gitonnière. Le maire a remis un morceau du ruban de l'inauguration aux propriétaires.

Trois lots sont déjà vendus et une quatrième parcelle est en cours d'acquisition. Les travaux des fondations ont démarré pour deux maisons. Nous remercions tous les propriétaires des parcelles qui ont accepté de vendre leurs terrains. Sans leurs accords, le projet ne pouvait pas voir le jour.

Pour rappel : les lots sont vendus viabilisés au prix de 22 euros le mètre carré !



Notre AUBERGE

« REHABILITATION »

L'auberge est fermée depuis plus de deux ans. Depuis, la commune en a fait l'acquisition et a étudié le devenir de ce dernier commerce. Nous avons contacté le service départemental de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales). Un architecte a étudié et chiffré le projet de réhabilitation : un restaurant au rez-de-chaussée et un appartement dans les étages.

Nous avons ensuite lancé un appel d'offre pour recruter un maître d'œuvre. Le candidat, validé en conseil municipal du 5 octobre 2021, est M. Maes de Bléré. Il lui sera demandé de présenter et de chiffrer un projet définitif pour la constitution et le dépôt de dossiers de demandes de subventions.

Le dossier est aussi inscrit, via la communauté de communes, au Contrat de Relance et de la Transition Ecologique, afin d'obtenir un maximum d'aide financière. A ce stade, il est à l'étude par les services de l'état.

Le maître d'œuvre a aussi pour mission le suivi de tous les travaux. La réhabilitation de l'auberge est un projet financier important et nous serons vigilants sur le coût des travaux.



Fonts Baptismaux

Patrimoine:

Il y a quelques années, M. De Lambertye, propriétaire de l'ancien presbytère, nous signalait être en possession des fonts baptismaux de l'ancienne église du village. C'est un patrimoine religieux appartenant à la commune que nous avons pu récupérer. Nous avons interpellé les services du patrimoine de la région qui nous ont confirmé que ce genre de fonts baptismaux étaient rares, datant probablement du 12ème siècle (d'après les indications du service du patrimoine). Ils nous ont proposé de faire un dossier pour les classer aux monuments historiques afin d'obtenir des aides pour leur restauration. Nous sommes dans l'attente du résultat de la commission.



Travaux d'écoulement des eaux pluviales:

Rue Serge Brunet :

Nous avons constaté que le ruissellement des eaux pluviales creusait le long de la partie goudronnée, sur une partie de la rue Serge Brunet. Ce qui créait un danger pour la circulation piétonne. En cas de forte pluie, l'eau venait à pénétrer la cour des riverains en bas de la rue. Pour remédier à ces problèmes nous avons réalisé un réseau d'évacuation des eaux pluviales. Ce dernier pourra être étendu dans les années

La Fibre



Selon le calendrier de déploiement de Val de Loire Fibre, nous allons bientôt pouvoir accéder à l'internet Haut Débit. Comme certains l'ont remarqués, des travaux ont été effectués sur la commune afin d'amener le faisceau fibre devant votre maison. Dès les installations terminées, c'est l'opérateur final qui connectera votre maison sur le réseau fibre. Vous trouverez les renseignements nécessaires sur le site www.valdeloirefibre.fr

A quoi sert la fibre optique ?

Que ce soit au travail, à domicile ou en déplacement, la multiplication des usages et

services sur internet nécessitent une capacité de débit optimale. L'arrivée du Très Haut Débit va également favoriser à l'avenir l'inclusion croissante, dans la vie quotidienne, des objets connectés. Leur nombre aura triplé d'ici 2022 nécessitant des infrastructures adaptées. Le réseau Val de Loire Fibre se déploie sur le domaine public via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible.

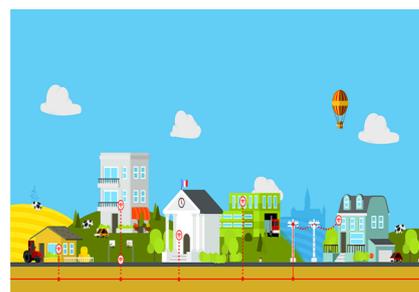
Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations.

Le raccordement final est effectué lors de la souscription

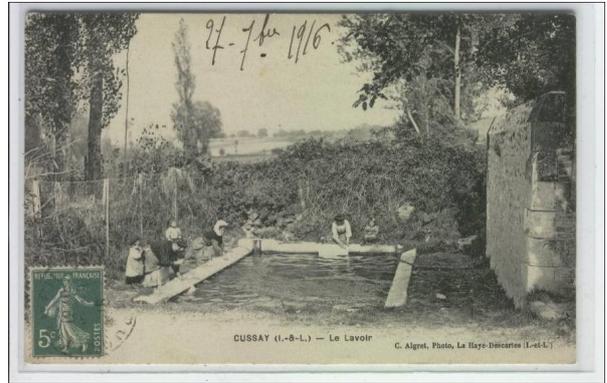
d'un abonnement auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet de votre choix.

Le timing de raccordement final est attendu sur le 1er trimestre 2022. Nous allons bientôt surfer..!

*La souscription d'un abonnement fibre auprès d'un opérateur n'est pas une obligation.



Cussay d'Antan



Un grand merci à Elisabeth et Jean-Marie Gatault pour ces illustrations.....

Téléphone : 02 47 59 61 84
contact@mairiecussay.fr
16 Rue Jean Michaud
37240 CUSSAY

La mairie et l'agence postale
sont ouvertes du lundi au
samedi.

Horaires d'ouverture :
Mairie : 9h-12h
Agence postale : 9h-11h / 12h
le samedi

DANS CE NUMÉRO :

Le Mot du Maire

Notre école

Le monde associa-
tif de Cussay...

La Gitonnière

Notre Auberge

Fonts Baptismaux

Travaux

La fibre arrive !

Budget 2021

Recensement

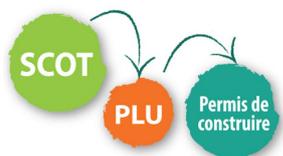
Etat Civil

Cussay d'Antan

Le Mot du Maire

Chères Cussayaises,
Chers Cussayais,

L'équipe municipale est ravie de vous faire parvenir ce nouveau numéro du Cussay Info pour vous informer de la vie de la commune. La crise sanitaire qui perdure aura de nouveau perturbée les activités de notre village en 2021. Mais avec la mise en place de la vaccination contre la Covid19, les projets ont pu reprendre peu à peu : je vous laisse les découvrir dans les pages suivantes !



Je tenais à aborder, avec vous, le sujet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il s'agit d'un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire sur les quinze prochaines années (2022-2037). Il vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Pour notre territoire, c'est la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui a été retenue comme périmètre.

Le SCOT de notre territoire donne les grandes lignes d'aménagements tel que les endroits à développer en habitations, les zones de développement économique et agricole. Il donne des règles sur la consommation de terre agricole pour réaliser de nouvelles constructions. Il classe nos villes et villages en différentes catégories afin de définir l'ampleur de leur possible développement. Cussay a été classé en catégorie P3 "village", limitant fortement ses possibilités de développement dans les années à venir. Le SCOT a été voté et adopté par la communauté de communes à l'automne 2021 ; puis les conseils municipaux ont dû se prononcer sur le sujet. J'ai moi-même voté contre en session de la communauté de communes. Et dans la foulée, le conseil municipal de Cussay a donné un avis défavorable. Nous avons considéré que certains éléments n'avaient pas été pris en compte : notamment notre école ainsi que la voie départementale à grande circulation qui sont des éléments importants favorisant l'installation de nouveaux résidents. Notre récent Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra se mettre en conformité avec le SCOT avec le danger de voir encore se réduire le nombre de terrains constructibles sur Cussay.

Et puis, comme je vous parle d'urbanisme, j'en profite pour rappeler combien il est important de suivre la réglementation en urbanisme. Pensez à déclarer vos travaux en mairie. Nous avons constaté, lors de la vente d'un bien immobilier, que les notaires nous demandent les autorisations d'extension, de nouvelle construction ou de transformation d'un bâtiment si celui-ci ne figure pas sur l'acte d'achat précédent. Si ces permis ou autorisations n'ont pas été délivrés par la mairie, la vente peut être remise en question. J'attire votre attention sur le fait que s'il est parfois possible de procéder à une régularisation, ce n'est pas toujours le cas. Avec les nouvelles règles d'urbanisme, si cela n'est pas possible, alors la vente ne peut pas se faire. Notez aussi que les services de l'État se réservent le droit de taxer rétroactivement les aménagements sur dix ans.

Il me semblait important d'évoquer avec vous ces sujets dans un objectif de bien vivre ensemble au sein de notre village. Je reste bien entendu à votre écoute pour échanger sur vos projets.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de joyeuses fêtes et une année 2022 remplie de joie et de bonheur.

Prenez soins de vous.

Bien amicalement
Le Maire,
Alain Rocher



Pour recevoir le bulletin
municipal en couleur
dans votre boîte mail,
envoyez votre email
accompagné de votre
nom et adresse à :
mairiecussay@cussay.fr



Notre Ecole :

2021/2022 :

L'école accueille cette année 51 élèves répartis en trois classes :

- 20 en cycle 1 (maternelles),
- 19 en cycle 2 (CP, CE1 et CE2)
- 12 en cycle 3 (CMI et CM2).

Projet scolaire :

Le projet scolaire de cette nouvelle année porte sur le thème les temps historiques. Durant ce premier trimestre, les enfants ont travaillé sur la Préhistoire et l'Antiquité. Ils étudieront ensuite le Moyen Âge, La Renaissance et enfin l'Epoque Contemporaine. Au travers de cette thématique, les élèves de Maternelle visiteront le musée de la Préhistoire au Grand Pressigny. Les classes de cycle 2 et cycle 3 partiront au Puy du Fou au mois de Juin.

Une classe découverte sera organisée pour les élèves de CE2 CMI et CM2 au Printemps.



Equipe :

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle directrice qui a rejoint l'école en septembre :

Pauline De Almeida

Elle a également la responsabilité de la classe de CP, CE1 et CE2.

Elle est entourée d'une équipe déjà présente à l'école les années précédentes :

- **Anne Cesbron**, responsable de la maternelle et accompagnée de
- **Nathalie Joubert**, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles),
- **Laura Tétard**, pour la classe des CMI et CM2.

Depuis le début de l'année, l'équipe enseignante, avec l'appui du personnel municipal, s'adapte régulièrement aux nouveaux protocoles sanitaires, aussi bien au niveau de l'école, que de la cantine et de la garderie.

Nouveaux équipements :

Depuis la rentrée, l'école dispose de nouveau matériel informatique : remplacement du vidéoprojecteur en classe de cycle 2 et acquisition de 4 tablettes numériques équipées de logiciels éducatifs.

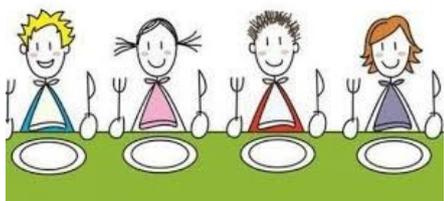
L'école de Cussay participe de nouveau au projet Ecole et Cinéma. Des sorties au cinéma de Descartes sont organisées au fil de l'année.



En juin dernier, 8 élèves de CM2 ont quitté l'école de Cussay pour le collège.

La mairie et l'Association des Parents d'Elèves ont, à cette occasion, remis un présent aux enfants pour les féliciter et leur souhaiter bonne chance : deux livres et un chèque cadeau leur ont été offerts.

Du nouveau à la Cantine !



Cantine à 1€ :

Le dispositif "Cantine à 1€ " sera mis en place en janvier 2022. L'Etat va apporter un appui financier à la commune pour trois ans afin de proposer un repas à 1€ par enfant et par jour pour les familles ayant un quotient familial < 1500. Cette aide

est notamment réservée aux petites communes des territoires ruraux dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Matériel :

Des aménagements ont été réalisés à la cantine, à l'automne, pour en améliorer le fonctionnement : acquisition d'un lave-vaisselle professionnel, nouvelle friteuse, plan de travail supplémentaire.



RECENSEMENT 2022

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT
SE DÉROULERA DU
20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022



L'agent recenseur **Madame Sophie DINGORA** distribuera aux résidences principales une notice d'information ainsi qu'une lettre aux habitants permettant d'effectuer leur recensement sur internet.

En cette période de crise sanitaire, l'option internet est à privilégier (évite le contact physique, simple, confidentiel, rapide).

Pour les personnes qui souhaitent faire cette démarche par internet, mais ne disposant pas d'équipements informatiques, pas internet ou rencontrent des difficultés de connexion ou autres, une permanence en Mairie aura lieu le lundi 24 janvier 2022 et mardi 25 janvier 2022 de 9h à 11h et de 14h à 17h30. Il faudra alors se munir du courrier qui vous aura été distribué.

Pour toutes autres personnes qui désirent faire le recensement de façon « papier » l'agent recenseur passera alors directement à votre domicile.

La Mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Projet 2022 : Nouvelle aire de jeux !

La commune, avec l'appui financier des associations de Cussay, va réaliser une nouvelle aire de jeux pour les enfants ! Elle sera située près de la Halle des Près Carrés. Le projet devrait voir le jour au printemps prochain.



Etat civil

Naissance:

15/06/2021 SANTIÉ Clotilde Odette
30/07/2021 SANLIAS Maxence Jean
25/11/2021 GILLET CHEVREAU Hélios

Mariage :

05/06/2021 LAMBERT Jérémy / APPOLONUS Marie, Emma, Julie
19/06/2021 RIBEAU Jean-Marc / PAHIN Valérie, Patricia

PACS:

02/04/2021 ROIGT Juliette et TOMASONI David
23/07/2021 FOUCHER Nathalie et ROCHER Camille
06/12/2021 Sophie DINGORA et Julio SANTOYO

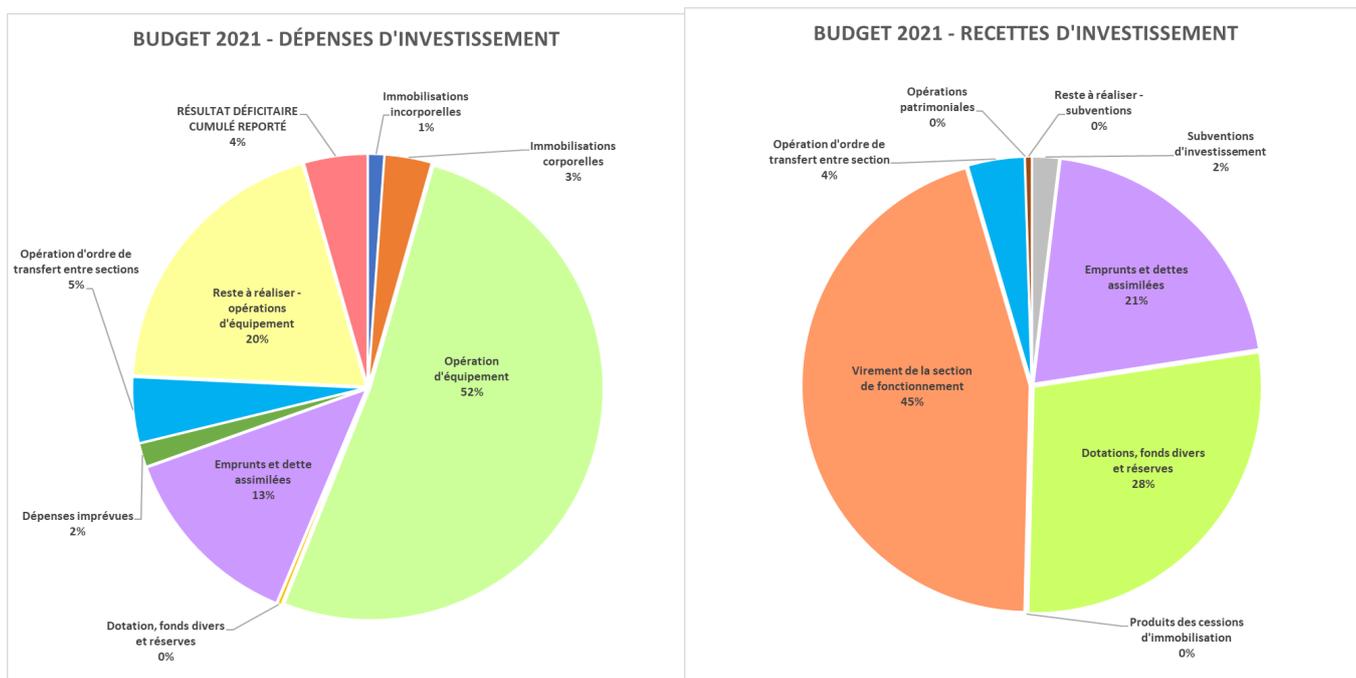
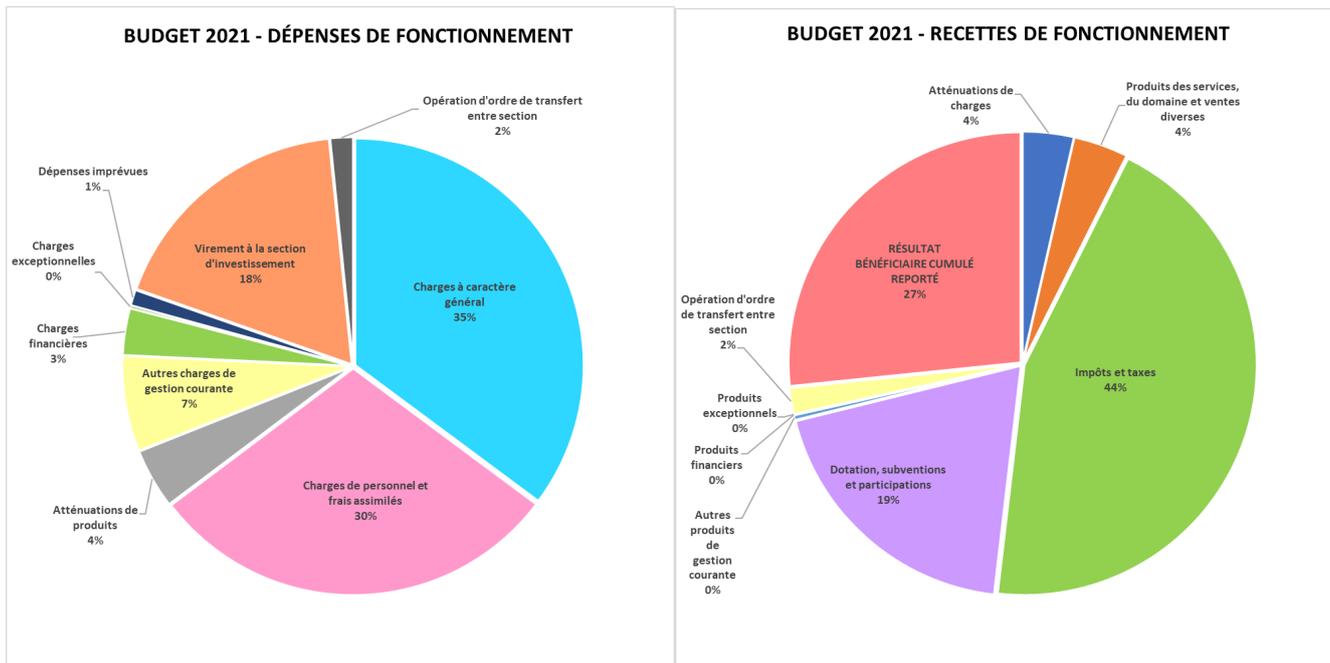
Décès :

20/01/2021 Jacky RESSAULT
29/03/2021 Ginette COSTE
19/04/2021 Yvonne DALONNEAU
23/08/2021 Jackie RIBEAU

Comité de rédaction :

Alain Rocher, Michelle Béranger, Robert De Prévoisin, Jean Marie Gatault, Charlène Ribreau, Fabrice Ruggio.

BUDGET 2021



Suite à l'achat de l'auberge et de notre projet de sauver le dernier commerce de Cussay, nous avons demandé aux services de l'état d'analyser l'état financier de la commune.

Il en est ressorti que les finances de la commune étaient plutôt saines. Néanmoins, il sera nécessaire d'obtenir un taux important de subventions pour financer le montant des travaux de réhabilitation.

Le monde associatif de Cussay...

L'Association des Parents d'Elèves (APE)

En 2021:

L'APE a mené plusieurs actions en vue de financer des projets pour les enfants de l'école : vente de madeleines Bijou, action recyclage de papier, vente de crêpes, bourse aux jouets et marché de Noël.

Les bénéficiaires ont permis de financer : la sortie de l'école au musée d'Art Musikenfête à Montoire sur le Loir, l'achat de livres pour les cycles 3, des bons cadeaux pour le départ des CM2, et de participer à hauteur de 1000€ à la création

prochaine d'une nouvelle aire de jeux aux Prés Carrés.

Une nouvelle équipe:

Début octobre, le nouveau bureau a été élu pour l'année scolaire 2021-2022 .

- Laura Resmond est Présidente de l'APE et Pieter Bertens vice-Président,

- Sophie Hotten est trésorière et Céline Gaillard vice-trésorière,

- Virginie Guindeuil est secrétaire et Marie Perot vice-secrétaire.

Les projets à venir en 2022

- Soirée de l'APE en Mars 2022,
- Nouvelle vente de madeleines,
- Brocante le 8 Mai,
- et peut-être un loto en juin !

Un grand merci aux parents d'élèves qui s'investissent et participent aux activités de l'association.



Comité des fêtes

Après une année morose, et compte tenu du contexte sanitaire actuel l'association a tout de même réussie à organiser « un vide grenier le dernier dimanche d'août ». La fête du pain, l'élément majeur de notre rendez vous annuel, et la confection de plateaux repas n'étant pas réalisable ont été reportées pour 2022. Suite à la démission de notre *Président M. Bruno Lesourd* a été élu son successeur *M. Fabrice Ruggio* .Faute de pouvoir organiser le loto annuel nous avons tout de même cuisiné notre « pot au feu » légendaire afin de rassembler les membres et les bénévoles. Nous avons réuni une soixantaine de convives.

Enfin, nous espérons trouver un président organisateur de notre fête du monde rural en 2022.

Mme Michelle Béranger.

Trésorière du comité des fêtes



L'âge d'or « Le CLUB »

Le Club avec une classe d'âge vulnérable a souffert depuis le début de la dite pandémie. Nous évoquons les membres défunts de notre club sur les années 2020 et 2021 : Yvonne Dalonneau, Claudette Delahaye, Louis Lévêque, Jean-Claude Périgouard, Jackie Ribeau... Notre pensée entretient leurs mémoires.

Seule l'activité du jeudi a pu se poursuivre avec plus ou moins d'assiduité. Le bureau du club prévoit pour 2022 une reprise générale de ses activités. Le calendrier des fêtes de la commune l'indiquera. L'application de cette décision est assujettie aux contraintes que l'Etat nous fera appliquer. Le premier rendez-vous sera le 12 janvier 2022 jour de la galette des Rois, avec l'A.G et l'élection ou la réélection du tiers sortant du bureau. Ce sera aussi le jour d'accueillir de nouveaux membres et du renouvellement des inscriptions au club. L'association est actuellement constitué de 37 adhérents. Elle est ouverte à tous sans limite d'âge.

M. Robert De Prévoisin
Président du club de l'Âge d'or

L'AS PETANQUE

Je tiens tout d'abord à remercier les personnes qui m'entourent au sein de l'association par leur présence et leur aide . Malgré le contexte sanitaire que nous traversons, 3 concours ont pu tout de même avoir lieu avec 78 joueurs au premier ,78 pour le deuxième concours et 38 pour le Troisième ; ce qui est plutôt positif pour cette saison 2021 qui s'est achevée avec notre concours, suivi de l'habituel repas .

En espérant continuer sur cette lancée pour 2022, j'invite les personnes intéressées à venir nous rejoindre.

M. Christophe Bourassé
Président de L 'AS PETANQUE.

